



L'exercice du pouvoir disciplinaire

Au terme de cette formation les participants pourront prendre la mesure des comportements fautifs et adapter la sanction dans les limites des droits des salariés.

Il seront notamment en mesure de conduire l'entretien disciplinaire.

Ils maîtriseront les règles d'exercice du pouvoir disciplinaire notamment

- *le droit de sanctionner : les détenteurs du pouvoir disciplinaire ; les notions de faute et de sanction ; distinction entre faute disciplinaire, faute professionnelle et insuffisance professionnelle ; les limites au droit de sanctionner : liberté d'expression et lancement d'alerte, discrimination, harcèlement moral ; la question de la preuve de la faute disciplinaire ; la prescription des faits fautifs et les prescription des sanctions*
- *l'échelle des sanctions : dans le cadre du règlement intérieur et de la Convention collective applicable, l'observation, le blâme, l'avertissement, la mise à pied disciplinaire, la rétrogradation ; le licenciement pour faute simple, grave ou lourde*
- *les sanctions interdites*

Ils identifieront les compétences relationnelles mobilisées dans la conduite de l'entretien disciplinaire.

Durée: 7.00 heures (jours)

Profils des stagiaires

Prérequis

- Exercer une fonction hiérarchique

Objectifs pédagogiques



- Maîtriser le droit et le devoir de sanctionner
- Connaître l'échelle des sanctions
- Maîtriser l'entretien disciplinaire

Contenu de la formation

- Les règles d'exercice du pouvoir disciplinaire
 - Les détenteurs du pouvoir disciplinaire
 - Les notions de faute et de sanction
 - Distinction entre faute disciplinaire, faute professionnelle et insuffisance professionnelle
 - Les limites au droit de sanctionner : liberté d'expression et lancement d'alerte - discrimination – harcèlement moral
 - La preuve de la faute disciplinaire
 - Prescription des faits fautifs
 - Prescription des sanctions
- L'échelle des sanctions
 - Le règlement intérieur
 - Observation, blâme, avertissement, mise à pied disciplinaire, rétrogradation
 - Licenciement pour faute simple, grave ou lourde
 - La Convention collective
 - Les sanctions interdites
- Les modalités d'exercice du pouvoir disciplinaire
 - Le contenu de l'entretien disciplinaire
 - Objet,
 - Les explications du salariés
 - Les éléments de preuve

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Philippe Tailhades

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Evaluation préformation

Institut d'accompagnement à la direction d'entreprise sas - Recta ratione

L'Anjouisière

61 190 BEAULIEU

Email: contact@rectaratione.fr

Tel: 06 61 12 70 05



- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Indicateurs de résultats

Données 2022 - Nombre de stagiaires : 9.

Taux de répondants : 100%

Taux de satisfaction des apprenants : 9,5/10 (9 avis)

Prix

Uniquement sur devis

Frais de déplacement : *selon le lieu d'exécution*

Prestations de formation en exonération de TVA, article 261-4-4 du CGI